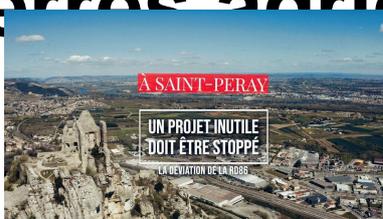


<https://ricochets.cc/St-Peray-CCRC-une-deviation-pour-faciliter-l-artificialisation-des-dernieres-terres-agricoles-et-naturelles-8495.html>



St Péray / CCRC : une « déviation » pour faciliter l'artificialisation des dernières terres agricoles et naturelles ?



- Les Articles -

Publication date: vendredi 27 juin 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Alors que les canicules se multiplient que le système en place a entraîné la planète vers un réchauffement catastrophique d'ores et déjà « inévitable » de +2°C, au local comme au national les « élites » et leurs amis veulent continuer à tout prix le modèle de société qui cause et attise les désastres.

A St-Péray, la commune et la CCRC de Jacques Dubay ne veut pas démordre de la primauté du routier et des projets d'urbanisation des dernières terres agricoles et naturelles de La Plaine.

Avec la CCRC, l'information, la transparence et la protection du « patrimoine » naturel et agricole passent à la trappe au profit des lobbies du BTP et des grosses sommes d'argent.

Il devient de plus en plus important et urgent de changer les équipes municipales en 2026, vers mieux. Et de continuer à résister et à proposer/vivre des voies désirables et soutenables.



St-Péray, projet d'urbanisation/destruction de terres agricoles par les élus de « Rhône Crussol »

Plan d'urbanisme de la CCRC : 0% d'information 100% d'artificialisation en vue !?

► [Plan d'urbanisme de la CCRC : 0% d'information 100% d'artificialisation en vue !?](#)

Aucune carte du territoire n'a été présentée, aucune information concrète sur les espaces laissés constructibles, les espaces agricoles et naturels préservés

Le 27 mai, une réunion publique d'information se tenait au CEP du prieuré à Saint Péray au sujet du nouveau PLUIH qui devrait être voté en conseil communautaire le 23 juin prochain puis soumis à enquête publique à l'automne. **Lors de cette réunion, aucune carte du territoire n'a été présentée, aucune information concrète sur les espaces laissés constructibles, les espaces agricoles et naturels préservés** ; une communication sur des projets plus ou moins viables de la municipalité : un lycée, une base de loisir, un camping, des résidences...

Nous demandons à avoir des informations précises sur les zonages prévus dans le PLUIH au plus tôt, les espaces agricoles et naturels réellement préservés ainsi que les corridors écologiques (trame verte et bleue) du territoire.

A ce stade, nous sommes très inquiets quant à l'avenir de la plaine du Rhône. En effet, l'étalement urbain a désormais atteint l'ensemble des terres fertiles de la plaine à Guilherand-Granges. Côté Saint Péray et Cornas, les projets annoncés n'ont rien de rassurant. Jusqu'à preuve du contraire, nous continuerons à alerter : le projet de déviation n'est pas un simple projet routier ; il est le support d'une artificialisation de la plaine du Rhône. Ce projet est la brèche vers un étalement urbain sur les derniers espaces naturels et agricoles de la périphérie de Valence.

Redisons-le : **cette déviation n'est pas nécessaire pour construire des logements sociaux et atteindre le taux réglementaire de logement social à Saint Péray ni pour réaliser des équipements.** L'ambition d'un Lycée est louable mais purement utopiste : aucune volonté politique n'a été émise pour inscrire ce projet auprès de la Région ou du Rectorat. Il ne figure nulle part dans les projections à 10-15 ans de ces structures et ne verra donc jamais le jour.

Logements sociaux : la commune a dû verser près de 200 000Euros par an pour infraction à la réglementation

Quant aux logements sociaux, le manque de volonté municipale a fait prendre plus de 10 ans de retard sur les obligations réglementaires, de sorte que la commune a dû verser près de 200 000Euros par an pour infraction à la réglementation : une somme colossale ! Ces logements pourraient sans doute trouver leur place au centre ville : cela aurait comme double avantage de soutenir les commerces de centre-ville, qui dépérissent au profit des zones d'activités commerciales et de préserver les terres fertiles de la plaine, si précieuses en Ardèche.

Le projet de la base de loisir et de camping demande à être précisé en terme de surface, d'activité et d'impact environnemental.

Enfin, en terme de mobilité, les éléments présentés ne permettent pas d'avancer vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des transports en commun et de mobilités douces. Nous regrettons que la piste cyclable au bord du Mialan jusqu'au Rhône ne soit plus d'actualité, et que la perspective de trains voyageurs en gare de Saint-Péray ne soit pas évoquée : aucun parking attendant n'est envisagé.

L'Ardèche ne connaîtra-t-elle jamais le retour du train voyageur ?

La CCRC ne semble pas intégrer pleinement une vision d'un aménagement durable du territoire dans le PLUIH et nous tenons à en alerter dès à présent les habitants du territoire. La CCRC doit communiquer largement sur ce projet de PLUIH auprès des habitants sans en occulter les composantes essentielles.

Communiqué de Presse 13 juin 2025 Associations Alterre, FRAPNA Ardèche, Frapna Drôme Nature Environnement